



## Exoneration pour Amende excès de vitesse

Par **tilio1**, le **10/07/2014** à **06:28**

bonjour

j ai reçu une contravention pour excès de vitesse alors que j'ai vendu ma voiture la veille. je veux bien remplir la requete en exoneration mais voila on me demande de donner l numero de permis du nouveau proprietaire du vehicule mais celui ci ne veut pas me le communiquer et ce n'est pas marque sur l'acte de vente. que dois je faire ;est ce que je peux l'envoyer sans son numero de permis mais simplement avec ses coordonnées et l'acte de vente?

JE vous remercie par avance de votre reponse.